Pépinières scolaires

Autor(en): **Broyalzon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 17

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1038762

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sociétés ; car la force d'une association réside non seulement dans l'esprit qui l'anime, mais assi dans le nombre de ses membres et dans l'étendue de son action.

Après ces explications données par M. Greber, l'affiliation a été adoptée à l'unanimité, selon les propositions émises par le porte-voix de la délégation de Fribourg, à savoir :

1° Les membres de la Société fribourgeoise d'Education ne verseront pas de cotisation à la caisse centrale ;

2° Les deux Sociétés feront l'échange gratuit de leurs organes respectifs de publicité ;

3° L'abonnement aux *Pedagogische Blætter* et au *Bulletin pédagogique* sera recommandé aux membres des deux Sociétés.

Aux termes des statuts, la Société affiliée doit être représentée au sein du grand comité central et du comité restreint. M. l'inspecteur Greber fut désigné pour ce double office.

En outre, la délégation de Fribourg a réservé de soumettre ces décisions à la prochaine assemblée générale de notre Société pour approbation définitive.

La parole fut ensuite donnée aux représentants des deux Sociétés valaisannes. MM. les présidents des Sociétés française et allemande se sont aussi prononcés pour l'affiliation, qui fut acceptée aux conditions obtenues par la Société pédagogique de Fribourg.

La séance de l'après-midi a été très fréquentée. Mgr Abbet, évêque de Sion, a prononcé un discours d'ouverture bref et vigoureux. Sa Grandeur a développé cette idée que le clergé valaisan n'est pas opposé au progrès de la véritable science. M. Greber, en sa qualité de président, a porté, en allemand, le salut de la Société fribourgeoise d'Education.

Pépinières scolaires

Combien y en a-t-il dans le canton de Fribourg? Que deviennent-elles? Rendent-elles des services? Au lecteur de répondre.

Je crois que nous n'y pensons pas assez. Nos vergers disparaissent, on néglige, chez nous, l'arboriculture.

Cette année, un arrêté du Conseil d'Etat ordonnait à tous les propriétaires, les soins les plus élémentaires, que chacun devrait avoir à cœur de donner aux arbres fruitiers. Une conférence eut lieu dans les chefs-lieux de districts, par des hommes compétents, dans le but d'apprendre à soigner nos vergers.

Chaque commune était priée d'envoyer un délégué. Combien sont rentrés au village se rappelant les règles essentielles sur la tenue d'un arbre?

Il y a quelques années, un brave paysan se plaignait du peu

de succès qu'il avait obtenu dans son verger. Je lui en demandai la cause. Il me regarda malicieusement et d'un air de reproche : « A Monsieur le régent de répondre !» Je ne répliquai pas, j'avais compris.

Rentré chez moi, je me suis mis à réfléchir. En effet, dis-je. il y a quelque chose à faire, à l'école, dans ce domaine.

C'était en automne, à la chute des feuilles, temps propice pour la plantation des sauvageons. J'en achetai 1000 chez un bon pépiniériste. Tout heureux, je les plantai dans un coin de mon jardin, le jardin de l'école. Quelques paysans narquois riaient, les commères du village trouvaient cela très drôle. « Rira bien qui rira le dernier », me dis-je. Pendant le courant de l'hiver, je me mis en quête d'un bon manuel d'arboriculture, et je l'étudiai sérieusement.

Je demandai des conseils à un bon pépiniériste, je fus bientôt au courant.

La chose allait à bien par mes soins diligents.

La patience vint à bout de quelques difficultés, très peu nombreuses au reste ; il n'y a qu'à commencer.

Après quelques années, j'eus le plaisir de faire cadeau, à mes élèves du cours supérieur, de 20 de mes plus beaux arbres.

Cette fois-ci, on ne rit plus de mes essais. J'avais gagné la population à mon idée. La commission d'école applaudit à mon initiative et le conseil communal, sur mon humble demande, agrandit mon jardin de 100 m², pour l'établissement, dans toutes les règles, d'une pépinière scolaire.

Ce fut pour moi un grand bonheur.

Chaque année, aux époques favorables, mes plus grands élèves sont tout heureux d'apprendre comment se font les semis, comment se pratiquent le répiquage, la greffe en fente, la greffe à l'écusson et surtout d'installer, chez leurs parents, une minuscule pépinière qui fait l'objet de leur soins les plus assidus. J'entends d'ici la plupart de mes collègues parler des difficultés d'une semblable installation. Certainement, sans instructions précises, sans directions, ceux qui ont voulu essayer les travaux de pépinière ont eu des ennuis. Plusieurs se seront découragés et auront laissé en panne une idée féconde qui aurait fait le plus grand bien matériel de nos populations.

Afin de faciliter les débutants, qu'il me soit permis de leur donner ici quelques conseils.

En arboriculture, expérience passe science. C'est plus long, sans doute, mais plus sûr aussi.

En établissant une pépinière scolaire, on doit avoir pour but, non point de faire du commerce, pour soi-même, ni d'apprendre à l'élève la culture de la terre, car nos petit campagnards sont agriculteurs de souche, mais bien de leur inculquer une idée féconde qui s'épanouira en brillants résultats.

Défoncez donc vous-mêmes d'abord, sarclez, râtissez : le travail du corps est salutaire après la tenue de la classe.

Votre pépinière sera petite et propre : 100 mètres de surface seront suffisants ; vous l'agrandirez avec le temps.

N'épargnez point le fumier, achetez les bords de chemin, quand le piqueur en aura coupé la bordure ; faites un sous-sol profond et riche en humus.

Achetez en automne des sauvageons de semis repiqués, natifs du pays, chez un pépiniériste le plus rapproché de votre village, car les espèces étrangères périssent après quelques années.

Faites beaucoup de semis, et lorsque le jeune arbre sera suffisamment grand, donnez-en à volonté à vos élèves. Que ceux-ci les cultivent en pépinière, dans le jardin des parents. C'est là que le jeune arboriculteur mettra en pratique ce que vous lui avez enseigné. C'est le grand but à atteindre.

Apprenez-lui à manier le greffoir par des leçons pratiques, car ici la théorie n'est rien ; leurs mains seront tremblantes pour commencer ; faites opérer d'abord sur un bâton, puis sur le sujet lui-même, en le guidant. Si quelques semaines après l'opération, l'œil du greffe se met à pousser, vous aurez fait de votre élève l'enfant le plus heureux.

Mais, me direz-vous : « Je ne sais pas greffer moi-même ». Ah ! belle réplique ! Que n'apprenez-vous pas ? Chers instituteurs, maintenant, vous devez savoir beaucoup de choses.

Je conseillerai ici à tous nos instituteurs de suivre assidûment, si c'est possible, les cours d'arboriculture qui vont se donner par les soins du Conseil d'Etat.

Dans les promenades de votre classe, faites remarquer la bonne tenue d'un verger : tuteurs, attaches, taille, parasites, chaulage, fumier, etc. Indiquez-lui où se plait telle espèce d'arbres fruitiers.

Nos manuels scolaires suffisent pour l'enseignement théorique : Chap. 5. page 211, du cours moyen et le chap. VI pages 508 jusqu'à 526 du cours d'agriculture.

Visitez souvent les pépinières minuscules de vos élèves et donnez des notes d'encouragement. Vous verrez comme les parents vous sauront gré de vos visites, et l'élève, devenu jeune homme, se montrera reconnaissant des bonnes leçons que vous lui aurez données.

Faites-lui aimer cet art si noble qu'est l'arboriculture ; dites-lui que celui qui plante un arbre est plus méritant que les vainqueurs de prix dans une course de vélos, ou les premiers gagnants dans un exercice de tir.

L'exemple est contagieux ; montrez-lui combien il est important de planter des arbres. D'où provient la richesse des cantons où les vergers sont en honneur ? La fertilité du sol, l'assainissement de l'air, la santé de nos populations et les bienfaits matériels de beaucoup de nos familles sont des motifs assez sérieux, me semble-t-il, pour engager mes chers collègues à se mettre résolument à l'œuvre. *Broyatzon.*